

Intense activité de la construction navale lorientaise

Huit jours après la double mise à l'eau à l'Arsenal le Préfet du Morbihan a présidé au lancement de "L'ANJOU-BRETAGNE"

deuxième chalutier français
pêchant par l'arrière
construit par les chantiers de La Perrière

On serait tenté d'écrire que le lancement, ou plus simplement la mise à l'eau moins spectaculaire d'un nouveau bateau est, à Lorient, un événement courant. Il n'en est pas moins vrai que chaque manifestation de ce genre s'entoure d'une certaine solennité. Ainsi samedi encore, huit jours après la mise à l'eau à l'arsenal de l'avis-escorteur *Protet* et du bâtiment de soutien logistique *Rhône*, M. J.-P. Roy, préfet du Morbihan, a présidé, en présence de très nombreuses personnalités, à la mise à l'eau par les Chantiers de La Perrière du chalutier *Anjou-Bretagne*.

Événement courant, disons-nous, et cependant exceptionnel, tant pour les Chantiers de La Perrière qui en sont à leur vingt-huitième navire en acier depuis leur création en 1956, que pour l'armement Duderfant-Lhostellier-Rouello dont l'*Anjou-Bretagne* constitue le dixième navire de sa flotte, mais aussi le second chalutier français pêchant par l'arrière. Après huit mois d'exploitation, le *Paris-Bretagne*, premier de ce genre, a fait largement ses preuves. L'*Anjou-Bretagne* en est une version encore améliorée.

C'est sans aucun incident, et suivant le cérémonial prévu, que le nouveau bâtiment a donc pris contact, samedi matin, avec son élément, après que la charmante marraine, Mme Claude Lhostellier, brue de l'un des armateurs, eut fait éclater sur la coque la traditionnelle bouteille de champagne. Et, tandis que, halé par le *Kraken*, remorqueur de la S.P.P.L., il accostait au quai de Kéronan, où sera poursuivi pendant quelques mois son armement, les invités se réunissaient sous les voûtes de la « cathédrale », là même où l'*Anjou-Bretagne* fut construit et où déjà les éléments d'un autre chalutier, le *Richard-Candela*, sont déjà en cours de montage.

Les personnalités

Il appartenait tout d'abord à M.

Vers des horizons de prospérité

M. le Préfet du Morbihan tira enfin les conclusions de cette manifestation, conclusions toutes de

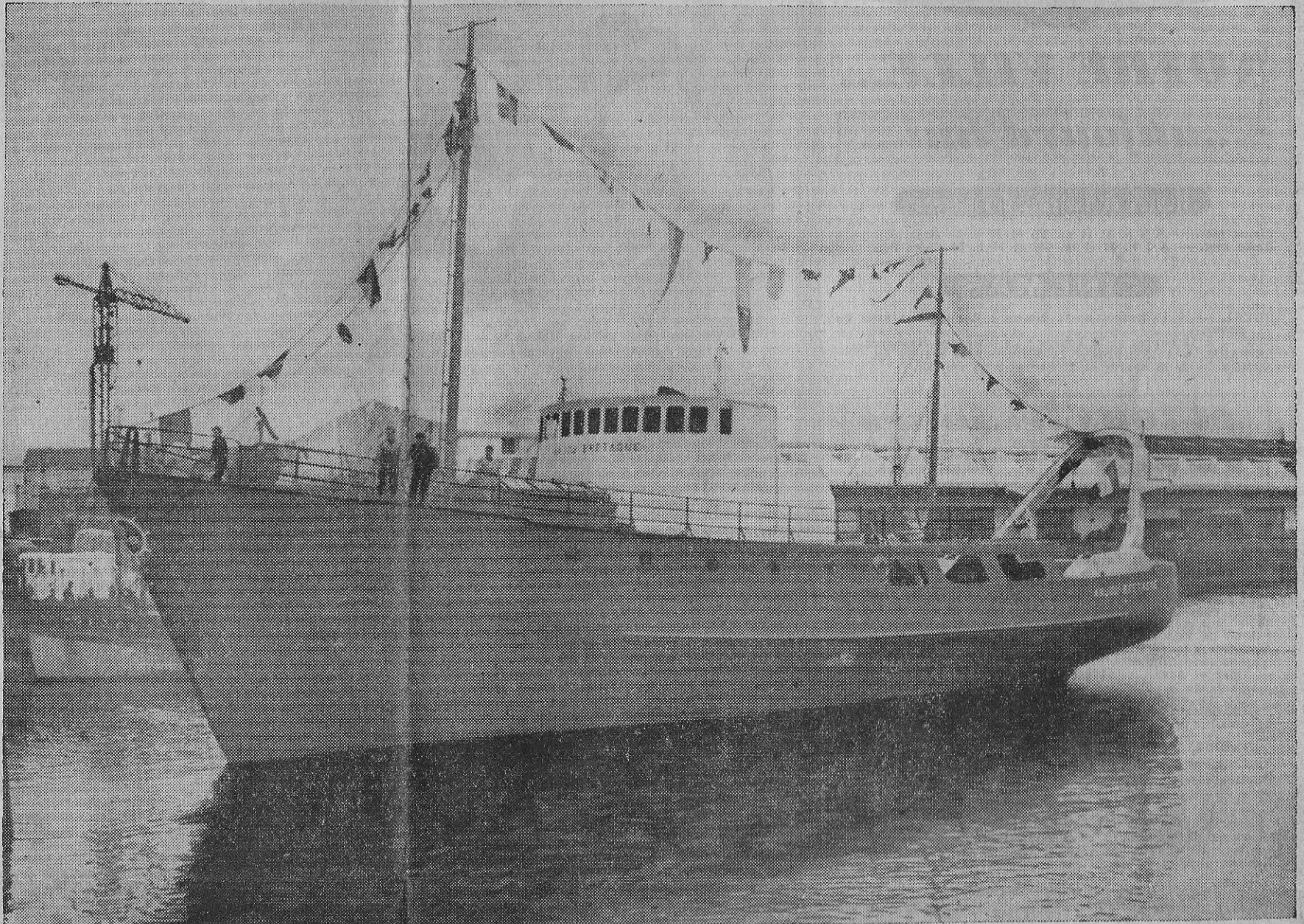
Jean Toullec, président-directeur général des Chantiers de La Perrière, de saluer les personnalités présentes en tête desquelles nous reconnaissons MM. Roy, préfet; Jaquet, sous-préfet; Bardet, député, adjoint au maire de Lorient, et le représentant; le contre-amiral Cagne, commandant l'arrondissement maritime; Mérouz, président du tribunal civil; Saludo, procureur de la République; le C.V. de Brossard, commandant la B.A.N. de Lann-Bihoué; Cauchy, directeur des constructions et armes navales; Ducassou, président de la Chambre de Commerce; Escalon, chef du personnel, représentant M. Portal, président-directeur général des Forges et Acieries d'Hennebont, etc...

M. Toullec présenta ensuite au préfet, dont c'était la première visite sur les chantiers, l'activité traditionnelle que constitue pour la région la construction navale. Devant l'amiral, il devait aussi se féliciter des relations cordiales existant entre son entreprise et la marine pour laquelle il vient d'ailleurs de construire six remorqueurs. Après avoir brièvement exposé les modifications apportées à la construction de l'*Anjou-Bretagne*, M. Toullec fit part de son optimisme quant à l'avenir. Le cahier de commandes pour 1963 est pratiquement clos avec les constructions de trois chalutiers destinés aux armements Candela, de Lorient, Hervé, d'Étel, et Aubert-Jan, de Concarneau.

Au nom de l'armement, M. Rouello prit à son tour la parole pour des souhaits de bienvenue et de remerciements. Puis, après avoir souligné les qualités désormais reconnues du chalutage par l'arrière et de l'humanisation du dur labeur des marins qui en découle, il profita de la présence du représentant du gouvernement et des parlementaires pour exposer les doléances de la profession d'armateurs, « parents pauvres du plan et de l'économie nationale ».

de commerce et de pêche d'autre part.

L'arsenal, le port de guerre, le



L'« Anjou-Bretagne » vient de quitter le slip-way.

Vers des horizons de prospérité

M. le Préfet du Morbihan tira enfin les conclusions de cette manifestation, conclusions toutes de confiance et d'optimisme.

Rapprochant la récente mise à l'eau de deux bâtiments à l'arsenal, comment, dit-il, ne pas voir dans ces deux cérémonies voisines dans le temps et proches par leur caractère, le symbole de l'éclatante poursuite de la double vocation maritime lorientaise, dans la marine militaire d'une part, dans les flottes

de commerce et de pêche d'autre part.

L'arsenal, le port de guerre, le port de pêche et de commerce, les Chantiers de La Perrière, autant d'activités lorientaises dont la renommée a depuis longtemps franchi les limites de la ville, dépassé celles de la région et atteint aujourd'hui de lointaines frontières.

La mise à l'eau de l'Anjou-Bretagne, premier chalutier français, avec le Paris-Bretagne, à pratiquer le

chalutage par l'arrière, ajoutera encore à ce prestige, prouvant, s'il en était besoin, que Lorient est toujours à l'avant-garde du progrès et des innovations maritimes.

Le préfet tint ensuite à faire l'éloge des Chantiers de La Perrière dont le dynamisme se situe dans un complexe économique lorientais

qui connaît une pleine expansion.

De cette prospérité lorientaise retrouvée, il faut savoir reconnaître et remercier les artisans méritants : les élus — parlementaires, conseillers généraux et maires — les groupements professionnels et sociaux, et en particulier la Chambre de Commerce dont chacun se plaît à louer l'activité constructive.

Chaque mois, des indices nouveaux d'un développement accéléré de l'agglomération lorientaise apparaissent. Ainsi, comme l'a été officiellement annoncé au Conseil général, deux réalisations importantes vont affecter, par coïncidence, la seule région de Caudan : l'installation d'une usine de la Société Alsthom, employant plus de mille ouvriers, et la construction du deuxième hôpital psychiatrique départemental. D'autres créations suivront.

Certes, bien des problèmes seront à résoudre, mais l'administration départementale est fermement résolue à abattre les obstacles, secondée en cela par tous les responsables de la vie économique morbihanaise, dans un même esprit d'union, dans une même volonté de progrès.

M. le Préfet, souhaitons à l'Anjou-Bretagne de voguer très vite vers des horizons de prospérité.

L' « Anjou-Bretagne » vient de quitter le slip-way.

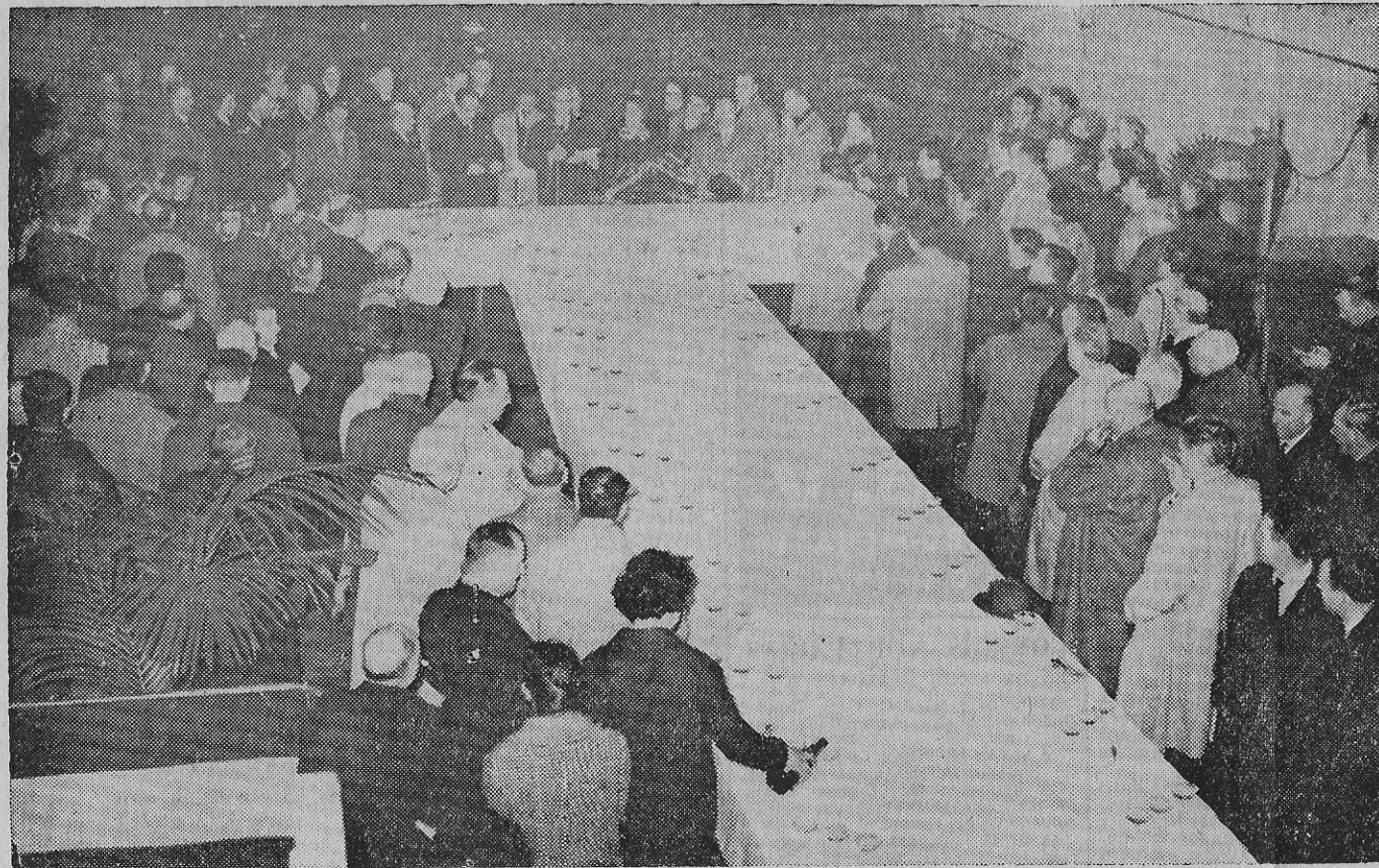


D'un coup de ciseau, la marraine, Mme Claude Lhostellier, libère la traditionnelle bouteille qui va se briser sur la coque. C'est ensuite aux accents de l'hymne national que le nouveau bateau glisse tout doucement vers son élément.

Longueur H.T. : 36 m. 50.
Largeur : 8 m. 20.
Creux : 4 m. 10.
Jauge : 289 tonneaux.
Six cabines individuelles et deux postes pour un total de 15 hommes d'équipage.
Cale à poissons : 170 m³.
Moteur : 800 CV à 750 tt/m.
Vitesse : 13 nœuds.
Cale à combustible : 75 m³.
Cale à eau douce : 17 m³.
Armement Duféant, Lhostellier, Roueelo.



Pendant l'allocution du préfet du Morbihan



La réception sous les voûtes de la « cathédrale »